

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW CODE 01**

## **Investissements routiers 2014-2016**

### **PRÈS DE 4,9 G\$ POUR MAINTENIR LES ACTIFS ROUTIERS DU QUÉBEC**

**Montréal, le 16 juin 2014** – Le ministre des Transports et ministre responsable de la région de Montréal, M. Robert Poëti, confirme des investissements de près de 4,9 milliards de dollars sur le réseau routier québécois pour 2014-2016, y inclus 208,7 millions de dollars en contributions de partenaires du gouvernement du Québec. Ce montant permettra de maintenir la proportion de chaussées et de ponts en bon état, partout au Québec.

« Par ces investissements, le Ministère s’assure de la poursuite de travaux essentiels sur les infrastructures routières, en priorisant la sécurité et la mobilité des usagers. Il s’agit d’un objectif fondamental de maintenir la qualité du réseau routier québécois et de ses infrastructures, tout en favorisant l’économie et la création d’emplois », a affirmé le ministre Robert Poëti.

Pour la période 2014-2016, les investissements au Québec se détaillent comme suit :

<b>Les axes d’intervention</b>	<b>En milliers de dollars</b>
• Conservation des chaussées	1 007 079
• Conservation des structures	
	Réseau MTQ :
	2 237 402
	Réseau municipal :
	317 005
• Amélioration du réseau routier	485 219
• Développement du réseau routier	810 390

### **Un apport économique majeur et concret**

Les investissements routiers 2014-2016 favoriseront grandement la relance économique du Québec. Concrètement, près de 36 300 emplois seront créés ou maintenus par ces travaux. « Cette programmation des travaux routiers constitue un exercice responsable, qui vise l’équilibre entre l’économie, les besoins en infrastructures ainsi que notre capacité collective et réelle de payer », a précisé le ministre des Transports.

## **La sécurité routière : une priorité**

Les choix des projets inclus dans la programmation 2014-2016 sont motivés par un souci constant de placer la sécurité routière au sommet des priorités. « L'amélioration de la sécurité routière par la réalisation de projets est sans aucun doute un gain collectif majeur. Mais avant tout, ces travaux doivent se faire en s'assurant de la sécurité des travailleurs et des usagers dans les zones de chantiers », a souligné le ministre.

À cet effet, le Ministère lance aujourd'hui même la campagne publicitaire sur le thème « Quand c'est orange, on redouble de prudence ». Cette campagne, qui sera diffusée pendant la saison des travaux, nous rappellera l'importance d'être attentifs et vigilants, et de réduire notre vitesse dans les zones de chantiers. « Les investissements sur nos infrastructures routières entraînent son lot de bonnes nouvelles. Cependant, celles-ci ne doivent pas être assombries par des accidents aux conséquences parfois graves. Ensemble, faisons en sorte que le bilan routier sur les chantiers continue de s'améliorer. À terme, ces quelque 2 000 chantiers contribueront grandement à améliorer la qualité et la sécurité de nos déplacements », a insisté M. Poëti.

## **Des projets réalisés en toute transparence**

L'exercice colossal que représente la livraison de la programmation 2014-2016 se fera dans un souci constant de transparence. Au cours des dernières années, le Ministère a d'ailleurs mis en place sur le Web des outils qui offrent aux Québécois une quantité impressionnante d'information sur les structures, les grands chantiers, les grands projets, les contrats et les entraves à la circulation, pour ne nommer que ceux-là.

« La transparence est un des outils qui contribuera à lutter contre le cynisme envers le gouvernement. Elle est également la meilleure prévention à l'égard de certains actes répréhensibles. À moyen terme, d'autres outils seront déployés par le Ministère, en collaboration avec ses partenaires, pour assurer encore plus de transparence sur ses activités. Les Québécois auront l'heure juste et seront à même d'apprécier tous les efforts déployés par le Ministère », a ajouté le ministre.

## **Des travaux routiers structurants pour l'ensemble du Québec**

La programmation des travaux routiers 2014-2016 reflète un équilibre entre les besoins en zones urbaines et ceux des régions. En effet, plus de 54 % du montant total annoncé sera investi ailleurs que dans les communautés métropolitaines de Montréal et de Québec. « Les enjeux relatifs aux infrastructures de transport dans les grands centres et dans les régions sont très différents mais tous importants. Le Ministère doit s'assurer dans ses choix de permettre à tous les Québécois de bénéficier concrètement de ces investissements. Au cours des prochains jours, mes collègues ministres responsables des différentes régions dévoileront plus de détails sur les programmations régionales 2014-2016 », a conclu M. Poëti.

L'information relative aux investissements routiers 2014-2016 est accessible dans la salle de presse du [site Web](#) du ministère des Transports.

– 30 –

**Source :** Valérie Rodrigue  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Transports  
et ministre responsable de la  
région de Montréal  
Téléphone : 418 643-6980

**Pour  
information :**

Relations avec les médias  
Direction des communications  
Ministère des Transports du  
Québec  
Tél. : Québec : 418 644-4444  
Montréal : 514 873-5600  
Sans frais : 1 866 341-5724